

St Germain du Puy, le **24 JAN. 2017**

Nos ref : MC/PVN/LL/PM 08 17
Objet : pic de pollution
Affaire suivie par : Laurence Léger
Directrice Générale Adjointe des Services

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
AGGLOBUS
23-31 BOULEVARD FOCH
CS 20321
18023 BOURGES CEDEX

Monsieur le Président,

Dans le contexte actuel de pics répétés de pollution atmosphérique, je vous propose, conjointement avec Monsieur Roland BOUAL, Conseiller Municipal et Vice-président d'AGGLOBUS, d'aller dans le sens des recommandations de la Préfecture en mettant en place une gratuité partielle des transports en commun de l'agglomération dès maintenant.

Il s'agit en effet d'encourager les habitants de notre agglomération à changer leurs habitudes, et de leur permettre concrètement de le faire.

Vous savez comme moi que dorénavant ces épisodes réguliers de pollution relèvent de questions de santé publique, et je considère qu'il est de notre devoir de contribuer à l'amélioration de la situation.

Recevez, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Très cordialement,

Le Maire,
Vice-président de Bourges Plus,
1er Vice-président des Maires du Cher,

Maxime CAMUZAT



Copie à :

-Monsieur le Directeur de la Société des Transports Urbains de Bourges (STUB)